

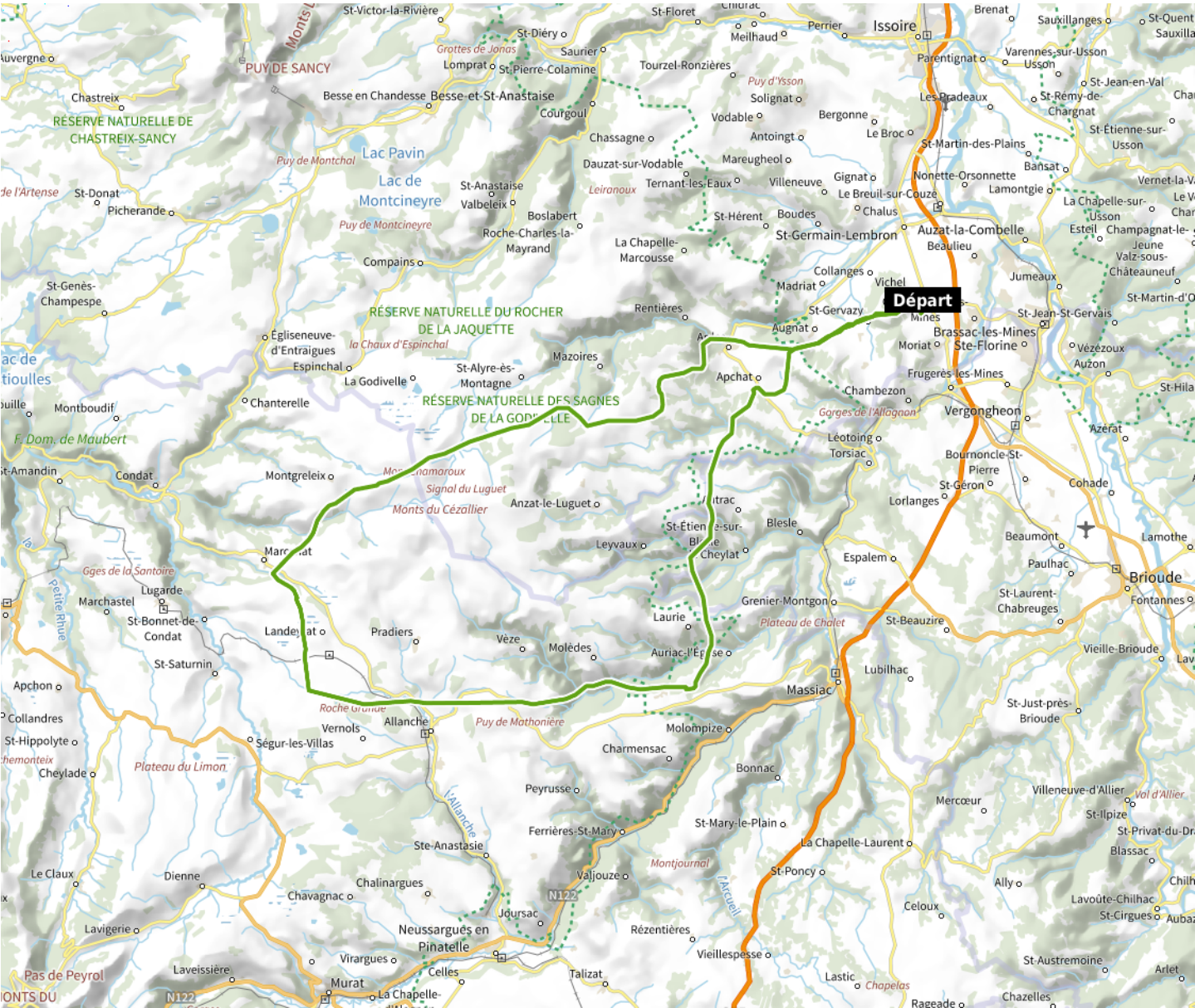
Le bois de la barre

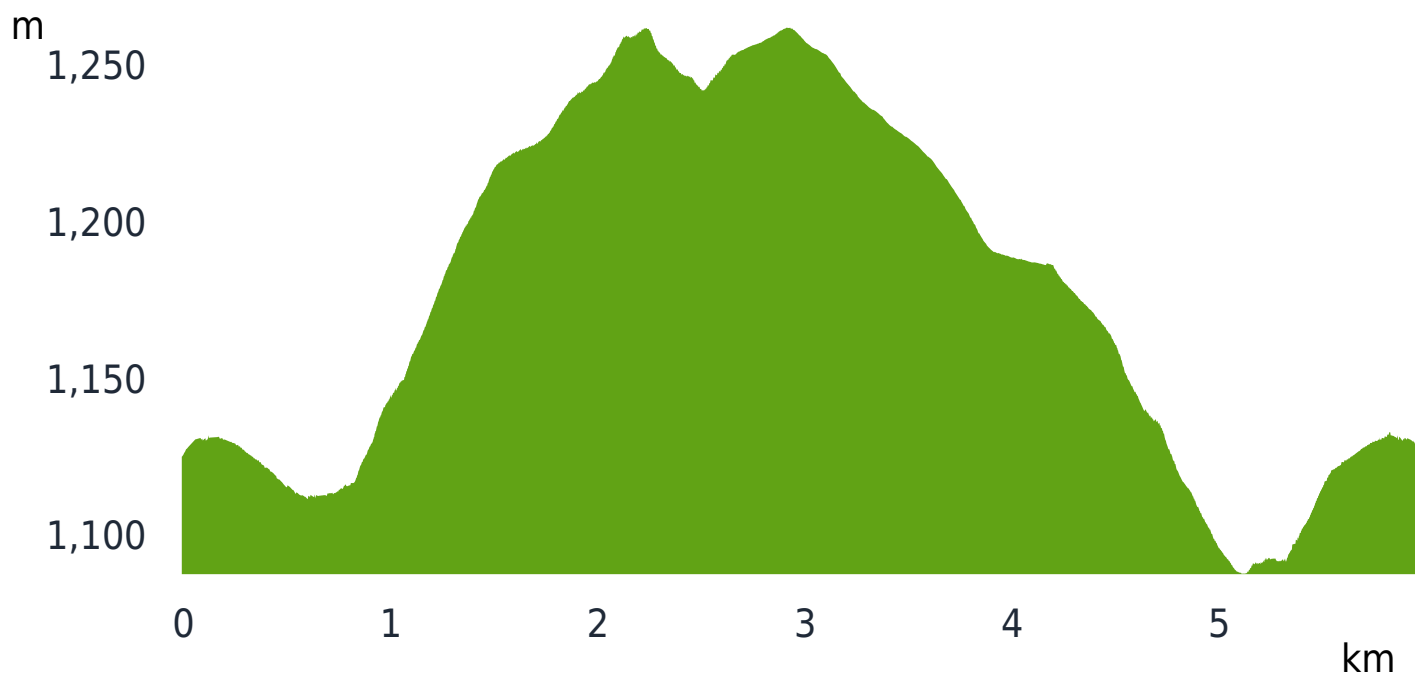


Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balissage
6 km	1h45	Modéré	+220 m	Bleu

Chiens autorisés — Animaux acceptés en laisse uniquement.

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Anzat-le-Luguet

Adresse de départ

Eglise d'Anzat-le-Luguet

63420 Anzat-le-Luguet

Accès au point de départ

Accès au départ : De l'A75 sortie 17 Saint-Germain-Lembron, continuer direction Ardes-sur-Couze sur la D214, puis suivre la D23 jusqu'à Anzat-le-Luguet. Panneau de départ sur un parking devant l'église

Description du parcours

Un itinéraire court et facile malgré quelques raidillons qui mènent sur les 2 versants du vallon de la Bave et sur les pas des anciens buronniers. On y découvre des ruines de très vieux burons, les "tracs" dans une belle zone d'estive.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Monter à gauche derrière l'église pour rejoindre la rue principale (D23). La descendre à gauche, passer à gauche d'un abreuvoir et continuer tout droit jusqu'à un carrefour. Poursuivre en face sur la D23, direction Allanche jusqu'au panneau Lemazet.

Étape 2 : Quitter la route pour monter le chemin à droite. Continuer sur ce chemin principal (PV1 : vue sur le Forez et les éoliennes d'Ally). Longer par la gauche le bois de la Barre. Au croisement, descendre à gauche. Après le ruisseau, continuer (PV2 : vue sur le buron et les « tras » d'Anzat - vestiges d'habitat rural ancien -) jusqu'à une intersection en T.

Étape 3 : Descendre le chemin à gauche et poursuivre sur le chemin principal jusqu'à une route (aire de pique-nique avant la route). Partir en face (PV3 : vue sur le signal du Luguet) et, à 100 m, descendre à gauche. Traverser le ruisseau par le pont de pierre et remonter vers le Maset. Dans le virage, à l'entrée du hameau, prendre la sente à droite et aller jusqu'à la route. La traverser et monter par le chemin en face pour arriver à la D23. Poursuivre à droite sur la route pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.